

# 1904 : l' " Association belge des chimistes " devient la " Société chimique de Belgique "

Hendrik DEELSTRA et Brigitte VAN TIGGELEN  
 Universiteit Antwerpen, B-2610 Wilrijk  
 Tel. 03-8202715  
 Fax. 03-8202734  
 e-mail: hendrik.deelstra@ua.ac.be

BULLETIN  
 DE LA  
**SOCIÉTÉ CHIMIQUE**  
 DE BELGIQUE

Dix-huitième année. — N° 1. — Janvier 1904.

L'Association belge des chimistes

a été fondée le 14 avril 1887 par un groupe de chimistes s'occupant surtout de chimie sucrière; son but essentiel à cette époque était de discuter les procédés analytiques, le travail industriel et les questions d'intérêt professionnel.

Depuis lors, notre bureau s'est élargi; toutes les branches de la chimie se rapportant à l'industrie, à l'analyse, à l'agriculture, à l'hygiène, etc., ont été successivement représentées; l'étude de la chimie théorique a été comprise au nombre de nos travaux, et les intérêts professionnels, sans être totalement abandonnés, n'ont plus occupé que la place restreinte qu'ils doivent avoir dans une société scientifique.

Le Comité central a estimé que le nom que notre Société portait, non seulement ne représentait pas les intérêts professionnels, dans lesquels les intérêts matériels des membres se plaçaient généralement au premier plan, n'était plus en rapport avec son organisation actuelle.

L'Assemblée générale réunie le 30 janvier 1904, à Bruxelles, a, à l'unanimité des membres présents, adopté cette manière de voir et choisi comme nouveau titre de notre Association celui de

Société chimique de Belgique.

Illustration 1.  
 Première page du Bulletin de la Société Chimique de Belgique, t. XVIII (1904) annonçant le changement de dénomination.

Lors de l'Assemblée Générale du 31 janvier 1904, soit après seize années d'existence, l'Association Belge des Chimistes adoptait à l'unanimité un nouveau titre, celui de *Société Chimique de Belgique*. Que recouvre ce changement de nom ? Pourquoi les membres ont-ils préféré le terme *Société* à celui d'Association ? Et que signifie le choix de mentionner explicitement la science de référence (adjectif *chimique*) plutôt que d'afficher la fonction ou la formation (profession : *chimistes*) qui constitue le commun dénominateur entre les membres ?

## L'esprit de la loi : l'évolution des statuts

Les modifications successives introduites dans l'article des statuts définissant le but de l'Association nous donnent une première indication sur la modification des esprits des membres. Les fondateurs de l'Association en 1887, un groupe de chimistes de sucrerie, s'étaient donnés pour but d'établir

entre ses membres des relations suivies et d'utiliser les rapports ainsi créés à l'étude des questions chimiques et techniques et à la discussion des intérêts professionnels. Et à ses débuts, bien évidemment, les questions traitées reflétaient les débats considérables entre les intérêts contradictoires des agriculteurs (producteurs de betteraves) et l'industrie (les sucreries) : comment en effet évaluer équitablement la teneur en sucre des betteraves livrées à l'usine et fixer ainsi un prix qui ne lèse aucune des deux parties ? Mais les fondateurs pressentaient que le champ d'application de la chimie analytique était plus vaste et que bien d'autres secteurs de la vie industrielle pouvaient bénéficier des techniques de mesure et d'analyse propres aux chimistes. C'est ainsi que la formation d'autres sections d'études fut prévue dès la fondation, à condition de rassembler dix membres au moins.

Lors de la création de la section des denrées alimentaires (mars 1889), les mots *intérêts professionnels* furent remplacés par *intérêts généraux*. Puis suivit la création d'une section de chimie agricole (août 1889) et enfin d'une section des industries des fermentations et industries connexes (avril 1890). Trois ans plus tard, cette dernière optait pour une nouvelle dénomination : section de chimie biologique, mettant davantage l'accent sur les phénomènes chimiques que sur l'industrie qui en tire profit.

Six ans plus tard, à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 avril 1895, de nouvelles modifications des statuts furent adoptées. Le premier article devint : *l'Association Belge des Chimistes a pour but d'étude des questions scientifiques et techniques ainsi que la discussion des intérêts généraux. Elle se propose, de plus, d'établir des relations suivies entre ses membres.* Le Comité Central proposait la création de trois nouvelles sections : chimie pure, chimie industrielle, métallurgie et docimasie. Seule la section de chimie industrielle parvint à se constituer, dès décembre 1895, mais la section de chimie pure, n'ayant réuni que huit membres, ne put se former. Malgré les efforts de plusieurs membres, malgré la présence de Jean Stas comme membre d'honneur, l'Association Belge des Chimistes n'avait acquis d'autre réputation que celle d'une société de chimie appliquée. En plus, les réunions se tenant à Bruxelles, elles furent, pour la plupart, peu à peu désertées : le voyage à Bruxelles était souvent un dérangement auquel on préférait se soustraire.

Le vœu exprimé par L.L. De Koninck en 1896 de voir se constituer à Liège une section locale allait donner lieu, à terme, à une réorganisation fondamentale à l'Association. En avril 1897 le président J.B. Depaire attira l'attention de ses collègues sur le fait que cette section locale manifestait une activité plus intense, plus scientifique et plus variée. La vitalité de la section liégeoise prit valeur d'exemple et le principe des sections locales fut acquis.

1904: l'association belge des chimistes" ...

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 janvier 1898, les sections spécialisées furent remplacées par des sections locales. La répartition des membres selon des aires géographiques gommait toute distinction entre les divers domaines de la chimie. Dans les statuts, la discussion des intérêts généraux disparut complètement. Un nouvel article fut ajouté qui stipulait qu'une réunion générale devrait avoir lieu obligatoirement tous les ans, dans une des localités en possession d'une section locale. Cette réunion générale était prévue pour pallier les critiques de la disparition des sections spécialisées. La lecture des programmes de ces réunions générales indique cependant qu'il s'agit essentiellement de maintenir des relations suivies entre les membres, comme stipulé par les statuts.

C'est dans ce contexte que le nouveau titre, *Société chimique de Belgique*, fut adopté à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale du 31 janvier 1904.

### Le contexte : l'évolution des esprits entre 1898 et 1905

Jusqu'en 1890, les listes de membres comptent surtout des ingénieurs, des ingénieurs agricoles, des pharmaciens et des chimistes de plusieurs Instituts Supérieurs. On y trouve de surcroît quelques docteurs en sciences, formés par les universités, surtout spécialisés en sciences naturelles. La réorganisation de l'enseignement universitaire avec les lois de 1890-91 eut un impact considérable : pour la première fois en Belgique, une formation de doctorat spécifique aux sciences chimiques fut introduite, avec un plan d'étude déterminé ainsi que la présentation et la défense d'une thèse doctorale, basée sur des expériences et un travail original, qui permettaient de décrocher le titre de docteur en chimie. La composition de l'Association s'en ressentit peu à peu. En 1905, la Société comptait 435 membres belges parmi lesquels 13 docteurs en sciences chimiques.

A la première Assemblée Générale depuis la réorganisation de l'Association, le 29 janvier 1899, le président A. Herlant faisait le bilan de la réorganisation. Il rappelait qu'à l'Assemblée Générale précédente il avait prédit, sur base de l'exemple liégeois, que les travaux des nouvelles sections seraient plus intenses et plus fructueux que ceux de leurs devancières. *Depuis que les sections ne sont plus cantonnées dans des spécialités plus ou moins limitées, toutes les parties de la chimie sont étudiées ... On semblait autrefois craindre les travaux de chimie pure ... cela n'est plus le cas aujourd'hui ... dans nos sections les grandes questions qui occupent les frontières de la science moderne [sont traitées]... et plus loin : la situation morale de notre Association n'a jamais été aussi bonne. Le secrétaire général, J. Wauters, confirmait cette observation : Il est impossible, au début d'un changement aussi radical, d'en apprécier les résultats, mais nous pouvons constater que l'activité de l'Association s'est accrue très notablement et que les travaux présentés ont été nombreux et intéressants.*

A l'Assemblée Générale du 28 janvier 1900, le président L.L. De Koninck donnait lecture de son rapport sur la situation de l'Association pendant sa treizième année. Il remarquait : *Simple réunion de chimistes sucriers au début, elle prit le nom*

*en rapport avec son organisation primitive, qu'elle porte encore aujourd'hui : Association Belge des Chimistes, nom qui rappelle quelque peu les syndicats dans lesquels les intérêts matériels sont au premier plan. Peu à peu la société se développa, dans laquelle la science pure ne trouvait guère sa place. C'était là le défaut ... qui écarta le plus souvent de nous un certain nombre d'hommes de science. [...]. Par la transformation radicale que l'Association a subie, ce défaut a complètement disparu, et notre domaine est aujourd'hui la chimie dans toute son extension. Et plus loin il ajoutait Nous devons peut-être, examiner quelque jour s'il n'y aurait pas lieu de changer notre nom. Ce n'est cependant qu'à l'Assemblée Générale du 31 janvier 1904, sous la présidence de A.J.J. Vandevelde, que le secrétaire général, J. Wauters, expose les motifs pour lesquels le Comité Central propose de modifier le titre de l'Association en Société Chimique de Belgique. Comme l'indiquait le président depuis quelques années déjà notre Association a perdu totalement son caractère professionnel et a vu son importance augmenter sans cesse dans le domaine scientifique. Le nouveau titre est mieux adapté au genre actuel de l'activité. Les sociétés similaires allemandes, françaises anglaises, portent d'ailleurs un titre semblable [Ö].*

Cette volonté de s'ancrer dans le paysage des sociétés savantes se poursuivit par d'autres actions. A l'Association Générale du 29 janvier 1905, le président A.J.J. Vandevelde proposa au nom du Comité Central la nomination de trois membres d'honneur : les professeurs Louis Henry de Louvain, Walthère Spring de Liège et Ernest Solvay, industriel. A l'occasion de l'Exposition Universelle et Internationale à Liège en 1905, du 27 au 30 août, un Congrès de chimie et de pharmacie fut organisé par un comité mixte constitué par M.M. C. Gilkinet et A. Jorissen, délégués de l'Association pharmaceutique de la province de Liège, et M.M. L. Crismer et J. Wauters de la Société Chimique de Belgique, mis en place deux ans plus tôt. Placée sous la présidence d'honneur de L. Henry et W. Spring, cette conférence rassembla 515 participants, dont 110 étrangers, et constitua un grand succès sur le plan scientifique. Toutes les disciplines de la chimie pure et appliquée y furent traitées.

En même temps qu'évoluait le caractère de la Société, celle-ci développait ses relations avec les sociétés chimiques d'étrangères : en 1912 elle adhéra à l'Association Internationale des Sociétés Chimiques, dont la première réunion se tint à Bruxelles.

### Au-delà des mots, les faits

L'abandon progressif de la défense des intérêts professionnels explique aisément le passage d'une association à une société. Les chimistes se regroupaient naturellement en fonction des questions techniques soulevées par les divers secteurs industriels et agricoles, et dès la création de la section de chimie des industries de fermentation, on voit apparaître la spécialisation au sein même de la discipline avec le terme de *chimie biologique*. Il est clair dès lors que bien avant la réorganisation et le changement de nom, l'Association des chimistes de Belgique a déjà évolué vers une société où la science chimique acquiert une identité en dehors de ses domaines d'application.



Un siècle plus tard, on peut se permettre quelques réflexions sur le passé. Il est certainement injuste de reprocher, comme le fit à plusieurs reprises L.L. De Koninck aux fondateurs de la Société en 1887, d'avoir établi un dualisme entre la chimie pure et la chimie appliquée. Il faut prendre une distance à l'égard des catégories pure/appliquée qui dominaient les discours de certains chimistes du XIX<sup>e</sup> siècle. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le savoir et le savoir-faire des chimistes semble être une arme de plus pour garder sa part de marché ou même dominer. En Belgique par exemple, la sucrerie avait besoin des chimistes pour augmenter le rendement, l'agriculture avait besoin des fertilisants efficaces, l'Etat devait défendre ses agriculteurs contre les importations des denrées alimentaires falsifiées, etc... Sur la scène internationale aussi, il y avait beaucoup plus d'intérêt pour la chimie appliquée que pour la chimie pure. C'est ainsi qu'en 1900, à l'occasion de l'Exposition Universelle à Paris, deux Congrès sur la Chimie étaient organisés : le Congrès International de Chimie Pure (du 19 au 22 juillet) passa pratiquement inaperçu, tandis que le quatrième Congrès International sur la Chimie Appliquée (du 23 au 31 juillet) attira plus de 1800 participants et les résultats furent publiés dans les journaux.

Il est aussi important de nuancer l'assertion du président L.L. De Koninck en 1900 sur "l'absence des hommes de science" dans l'Association. Cela a donné l'impression fautive que les professeurs d'université n'étaient pas impliqués et que les industriels y dominaient ! Or, après le président fondateur Ed. Hanuise, qui était professeur à l'Ecole des mines de Mons (1887-1895), il y eut successivement : J.B. Depaire, professeur et même recteur de l'Université de Bruxelles (1896-1897), A. Herlant, professeur à l'Université de Bruxelles (1898-1899), L.L. De Koninck, professeur à l'Université de Liège (1900-1901) et enfin L. Crismer, professeur à l'Ecole Militaire (1902-1903).

Ensuite, des professeurs d'Universités ou d'Instituts Supérieurs se sont systématiquement inscrits à l'Association lors de la création de nouvelles sections d'études. Dès l'année 1897-1898, l'Association comptait en effet de nombreux professeurs : de l'Université de Bruxelles (11), de l'Université de Louvain (6), de l'Université de Liège (6), de l'Université de Gand (6), de l'Ecole Militaire (2), de l'Ecole Vétérinaire (2), de l'Ecole de Brasserie de Gand (5), etc... Qui plus est, certains membres siégeaient aussi, avant même 1900, à l'Académie Royale des Sciences (L. Crismer, M. Delacre, C. Gilkinet, A. Jorissen) ou à l'Académie Royale de Médecine (C. Blas, G. Bruylants, J. Chandelon, J.B. Depaire, A. Herlant, F. Ranwez, D.A. Van Bastelaer et même le médecin A. Slosse). Enfin, plusieurs collaborateurs avaient acquis une réputation internationale, et parmi eux il faut citer L. Crismer, G. Bruylants, A. Jorissen, H. Van Laer, J. Effront et A. Petermann qu'on appelle aussi le "Liebig Belge" !

Pour terminer, et avec le recul, on peut se demander si la suppression des sections d'études en 1898 fut une bonne chose pour l'Association, à long terme. Cette suppression eut en effet comme conséquence la suppression de la jeune mais très dynamique section de biologie chimique. Des chercheurs remarquables tels que H. Van Laer, J. Effront et J. Vuylsteke, continuèrent leurs activités en dehors de l'Association, dans un domaine précurseur de la biochimie. Cette suppression des sections de chimie spécialisée a aussi complètement coupé le contact avec les ingénieurs chimistes... Récemment, à partir de 1970, la SRC consacra la tendance parmi les chimistes de se grouper par affinités thématiques, plutôt que par lieu géographique seulement, et la Société compte actuellement 12 sections d'étude (appelées *divisions* cette fois). Le retour du pendule en quelque sorte !



Illustration 2.  
Réunion de l'Association Internationale des Sociétés Chimiques à Bruxelles en 1913, Collection privée. La Société Chimique de Belgique était représentée par L. Crismer, J. Wauters et H. Van Laer.